



Communiqué de presse

Paris, le 25 novembre 2008

Standard & Poor's confirme la notation de CNP Assurances

Standard & Poor's a confirmé, ce jour, la notation AA de CNP Assurances. Cette appréciation est basée sur le positionnement concurrentiel solide et sur la flexibilité financière de long terme.

La perspective a été revue de stable à négative par l'agence de notation, en raison des incidences de la baisse des marchés financiers sur le capital économique du groupe.

CNP Assurances souligne, dans ce contexte, la stabilité de sa marge de solvabilité (Solvency I) sur la base des seuls fonds propres et titres subordonnés. Cette dernière était de 117% au 31.12.07, et de 120% au 30.06.08.

Contact Presse :

Agathe Sanson

☎ 01 42 18 85 23

E-mail : servicepresse@cnp.fr

Contact Relations Investisseurs :

Jim ROOT

☎ 01 42 18 71 89

Jean-Yves ICOLE

☎ 01 42 18 94 93

E-mail : infofi@cnp.fr

Avertissement :

Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'évènement futur ou pour toute autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.